



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

COVID-19

### **Le Canton de Vaud ouvre la vaccination à toute la population de plus de 18 ans**

**Le canton de Vaud ouvre dès aujourd'hui la prise de rendez-vous pour la vaccination à toute la population âgée de 18 ans et plus. Cet élargissement à la population générale est rendu possible grâce à l'augmentation des livraisons des deux vaccins actuellement approuvés en Suisse, ainsi qu'à un nouveau renforcement du dispositif cantonal avec l'inauguration ce lundi 26 avril du nouveau centre de vaccination de masse de Montreux.**

Avec les livraisons plus importantes des vaccins de Moderna et de Pfizer, le renforcement du dispositif cantonal ainsi que l'état d'avancement de la vaccination dans les groupes précédents, les conditions sont réunies pour offrir la possibilité de se faire vacciner à toute la population vaudoise de plus de 18 ans qui le souhaite. Dès ce lundi 26 avril à 12h30, toutes les personnes nées avant 2003 et habitant dans le canton de Vaud peuvent prendre rendez-vous de préférence via le site [www.coronavax.ch](http://www.coronavax.ch), ou en appelant le 058 715 11 00 si l'inscription par Internet n'est pas possible.

A ce jour, plus de 83% des malades chroniques sont vaccinés, deux tiers des plus de 75 ans et plus de la moitié des 65 -74 ans. Lors de l'ouverture aux 50 – 64 ans, la réponse a été enthousiaste et la moitié environ de cette catégorie a d'ores et déjà pris rendez-vous.

Cette opportunité est maintenant offerte à toutes les personnes de plus de 18 ans, afin d'offrir des perspectives. Le plan en trois phases du Conseil fédéral actuellement en consultation mentionne en effet la couverture vaccinale comme un des critères en vue d'un assouplissement des mesures afin que la vie sociale, culturelle et sportive puisse reprendre progressivement.

#### Ouverture du centre de Montreux

Le centre de Montreux, inauguré ce lundi, vient renforcer encore le dispositif cantonal de vaccination. Il est situé au 2M2C, Av. Claude Nobs 5, et fonctionne avec une capacité de quelque 4'000 injections par semaine les 4 premières semaines, puis d'environ 8'000. Il

est ouvert du lundi au samedi, de 8h à 22h, et le dimanche de 9h à 16h. Il est placé sous la responsabilité de l'EMCC, avec le soutien de la plateforme Quai Santé de Montreux, pour la supervision médicale, infirmière et des gestes de vaccination de la population à large échelle, la Pharmacie des Hôpitaux de l'Est Lémanique (PHEL) pour la supervision pharmaceutique ainsi que la Croix Rouge vaudoise.

Dès ce lundi 26 avril également, il est possible de se faire vacciner au centre d'Unisanté à Lausanne, ainsi que dans les cliniques privées Bois-Cerf et Genolier.

Avec ces nouvelles ouvertures, le dispositif vaudois compte désormais 14 centres et lieux de vaccination répartis dans tout le canton, à savoir l'HIB à Payerne, les EHNV à Yverdon, l'HRC à Rennaz, La Lignière à Gland, l'EHC à Morges, le GHOL à Nyon, la clinique de Genolier, le CHUV à Lausanne, Beaulieu, Unisanté et la clinique Bois-Cerf à Lausanne, le centre 2M2C à Montreux, ainsi que les Pôle Santé du Balcon du Jura et de la Vallée de Joux. Le dispositif cantonal s'appuie également sur un vaste réseau de médecins installés en cabinet qui vaccinent déjà leurs patients éligibles depuis début mars ainsi que sur des pharmacies qui vaccinent depuis le 19 avril. Ce dispositif sera encore renforcé dès le 11 mai avec le Pôle Santé Pays d'En-Haut.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2021

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat,

021 316 50 04

Oliver Peters, directeur général adjoint du CHUV et chef du comité de pilotage Plan cantonal de vaccination,

021 314 14 03

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat,

021 316 40 27

DES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite,

079 214 14 22